



ARRÊTÉ N° 2024-262 04520240819381

La présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 169 déclarations, établies du 30/12/2022 au 19/08/2024 :

| Déclarations portant sur un grade de catégorie A : | Déclarations portant sur un grade de catégorie B : | Déclarations portant sur un grade de catégorie C : |
|--|--|--|
| 15 | 39 | 131 |

Article 2 :

La directrice-adjointe du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à ORLEANS le 19/08/2024

Pour la présidente et par délégation

Monsieur Jean-Michel PELLE, Vice-président du CDG45



Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

| N° de déclaration / collectivité | Grade | Motif | Temps de travail | Ouvert aux contractuels | Date de transmission | Poste à pourvoir le |
|---|---|--|------------------|--|----------------------|---------------------|
| V045221200886146001 | Lieutenant de 2nde classe de SPP, Lieutenant de 1ère classe de SPP | Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 30/12/2022 | 01/10/2024 |
| SDIS DU LOIRET | Chef(fe) de salle au CTA-CODIS h/f <i>Sous l'autorité du chef du CTA-CODIS ou de son adjoint, vous êtes chargé(e) d'assurer la responsabilité et le fonctionnement de la salle opérationnelle et de veiller à garantir la distribution des secours sur l'ensemble du département.</i> avec offre O045221200886146 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221200886146-chef-fe-salle-cta-codis-h-f/2 | | | | | |
| V045240802000462001 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 01/11/2024 |
| COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE | Jardinier h/f Pôle espaces verts <i>Rattaché.e au pôle espaces verts, vous serez garant.e de la mise en &oeilig;uvre la politique municipale en matière d'environnement et cadre de vie (espaces verts, espaces sportifs et fleurissement).</i> avec offre O045240802000462 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240802000462-jardinier-h-f/2 | | | | | |
| V045240805000698001 | Adjoint d'animation principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 09/08/2024 | 04/09/2024 |
| COMMUNE DE CHECY | Responsable du service animation ANIMATION <i>Responsable du service animation sans offre</i> | | | | | |
| V0452408060000067001 | Attaché, Attaché principal | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 08/08/2024 | 16/09/2024 |
| COMMUNE D'OLIVET | Chargé de mission Cabinet h/f CABINET <i>La ville d'Olivet RECHERCHE Un chargé de mission Cabinet A temps complet Cadre statutaire : Catégorie A / Filière administrative Ville attractive de plus de 23 000 habitants et deuxième ville du département, Olivet, située dans la Métropole orléanaise, se caractérise par un dynamisme grâce aux projets d'envergure qu'elle porte, un cadre de vie privilégié avec comme fil conducteur le Loiret, de nombreux équipements publics et structures de loisirs. Placé sous l'autorité de la Directrice de Cabinet, le chargé de mission, collaborateur de cabinet, a pour mission de contribuer à la qualité des relations entre l'exécutif, les élus, les habitants et les partenaires du territoire. Activités et tâches : Animer le groupe majoritaire : rédiger les notes d'actualité, préparer les réunions de groupe, organiser des séminaires de travail ; Préparer et rédiger les dossiers du Maire : éléments de langage, notes, discours, argumentaires, édito ainsi que des réponses au courriers adressés au Maire et à toutes réclamations et pétitions ; Veiller à la représentation des élus (assemblées générales, conseils municipaux, conseils d'école, ...) et préparer les dossiers afférents ; Participer à la gestion de l'agenda du Maire en lien avec l'assistant municipal (organiser une suppléance) ; Participer à la préparation des Conseils municipaux (notes, et éléments de synthèse, argumentaires) ;</i> | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR

Berger
Levrault

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

| | |
|--|--|
| <p>V045240806000084001</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS</p> | <p>la mise en &oeilig;uvre du programme municipal en lien avec le comité de direction et les responsables de service ; Participer et aider à la préparation de l'organisation des cérémonies officielles, comme les commémorations, les remises de médailles sous l'angle du Cabinet ; Suivre les groupes de travail municipaux et métropolitains (comités de pilotage et comités techniques) ; Assurer des tâches de classement et d'archivage ; Assurer une veille politique du territoire métropolitain et faire du benchmark dans l'objectif de saisir des opportunités nouvelles (en lien avec les besoins des habitants) Contribuer à l'image de la ville, 2è ville du département, en assurant sa présence dans les réseaux d'influence et en participant à des labels et prix. Le profil demandé : Vous êtes diplômé d'un niveau bac+4/5 dans l'un des domaines suivants : sciences politiques ou économiques, droit public, communication. Vous avez une bonne connaissance du fonctionnement administratif et politique des collectivités territoriales, et en particulier des communes. Vous avez de bonnes qualités rédactionnelles, et faites preuve de loyauté et de discrétion à l'égard du Maire et de la Municipalité. Vous avez une sensibilité avec le programme et les élus de la majorité municipale. Enfin vous êtes disponible et avez une bonne capacité à travailler de manière transversale et en équipe.</p> <p>avec offre O045240806000067 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240806000067-charge-mission-cabinet-h-f/2</p> |
| <p>V045240806000224001</p> <p>COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE</p> | <p>Adjoint d'animation</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>18h30</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>06/08/2024</p> <p>05/10/2024</p> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Direction des services aux Familles La Communauté de Communes du Pithiverais rayonne sur 31 communes dans le Nord Loiret, entre le bassin orléanais et l'île de France. Ce territoire est construit autour de sa ville centre, Pithiviers. Rejoignez la direction des familles qui regroupe le Relais Petite Enfance, le multi accueil, la coordination de l'animation Vie du territoire et la coordination des structures d'accueil Placé(e) sous l'autorité du Directeur du centre de loisirs, vous assurerez l'accueil et l'encadrement des enfants sur les temps extra-scolaires.</p> <p>avec offre O045240806000084 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240806000084-animateur-enfance-jeunesse/2</p> |
| <p>V045240806000274001</p> <p>COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE</p> | <p>Assistant d'enseignement artistique</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>03h30</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> <p>06/08/2024</p> <p>05/09/2024</p> <p>assistant d'enseignement artistique Ecole de musique municipale UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Contrebasse</p> |
| <p>V045240806000345001</p> <p>SYNDICAT</p> | <p>Assistant d'enseignement artistique</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>02h15</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> <p>06/08/2024</p> <p>05/09/2024</p> <p>ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Ecole de musique municipale ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE <i>Eveil musical</i></p> |
| <p>V045240806000345001</p> <p>SYNDICAT</p> | <p>Adjoint d'animation</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>27h40</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la</p> <p>06/08/2024</p> <p>05/09/2024</p> |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le 20/08/2024
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| INTERCOMMUNAL SCOLAIRE D'OUSSOY EN GATINAIS | permanent | fonction publique |
|---|---|--|
| V045240806000351001 | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Poste 34h00 par semaine Annualisé soit 1 270h00 Animation d'un groupe d'enfants Surveillance de la garderie, cantine, de la cour de récréation, de la sieste. Application des règles d'hygiène et de sécurité Communication avec les familles Assure également des tâches d'entretien dans l'établissement scolaire. avec offre O045240806000345 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240806000345-animateur-enfance-jeunesse/2</p> <p>Assistant d'enseignement artistique Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Ecole de musique municipale ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE sans offre</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> <p>03h15</p> <p>06/08/2024</p> <p>05/09/2024</p> |
| V045240806000359001 | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> <p>Animateur temps partiel 22h/35h Centre Madeleine (H/F) - Catégorie C - Encadrer un groupe d'enfants ou de jeunes et mettre en &oeil;uvre des situations d'animation dans le cadre d'un projet pédagogique. - Conduire des animations socio culturelles adaptées au public jeunes en privilégiant les supports d'expérimentation dans les disciplines artistiques, sportives et culturelles. - Planifier un programme d'activités - Rendre compte des actions - Inscrire sa collaboration dans une dynamique d'équipe - Porter les valeurs éducatives de la municipalité, notamment auprès des jeunes avec offre O045240806000359 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240806000359-animateur-temps-partiel-22h-35h-centre-madeleine-categorie-c/2</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>22h00</p> <p>06/08/2024</p> <p>16/09/2024</p> |
| V045240806000366001 | <p>Assistant d'enseignement artistique</p> <p>ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE sans offre</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> <p>01h00</p> <p>06/08/2024</p> <p>05/09/2024</p> |
| V045240806000629001 | <p>Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe</p> <p>Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) Service Technique Missions : Entretien de la voirie communale (32 kms) Entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels Entretien du cimetière Entretien des espaces verts de la station d'épuration Réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments Entretien</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique</p> <p>35h00</p> <p>06/08/2024</p> <p>01/03/2025</p> |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



courant des matériels et engins Relations aux élèves et élus Relations aux usagers Organisation de son activité Application des règles de santé et de sécurité au travail Application des règles de sécurité des usagers Qualifications requises : Permis B, habilitation électrique (niveau 1) Compétences attendues : Connaître les règles d'utilisation des machines Connaître les conditions d'utilisation et de stockage des produits Connaître et appliquer les règles de bases du tri sélectif Connaître les consignes de sécurité (mesures de prévention, n° d'urgence, comportement à observer en cas d'incendie) Connaître les gestes et postures de sécurité Savoir gérer son temps Savoir lire les étiquettes de produits chimiques et respecter les consignes d'utilisation Savoir gérer les stocks Savoir assurer l'entretien préventif du matériel Savoir repérer les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler au responsable de service (le Maire) Faire face aux urgences et imprévus Avoir l'esprit d'initiative. Etre réactif, efficace. Etre autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité Disponibilité Conditions d'exercice : Temps de travail annualisé sur 2 périodes : été/hiver (activité soumise à une forte saisonnalité) Travail week-end et jours fériés en cas d'urgence (neige : salage et déneigement) Travail isolé (seul) Travail en intérieur ou en extérieur Travail sous circulation Port des Equipements de Protection Individuelle adaptés Manipulation de produits chimiques (toxiques, phytosanitaires, peinture) Manipulation de matériels lourds Station debout prolongée Postures pénibles Travaux avec bras au-dessus du cœur Travaux en hauteur sur échelle ou escabeau Utilisation de machines et d'outils tranchants Utilisation de machines et d'outils soufflants Exposition aux vibrations mécaniques Exposition aux poussières de ciment, béton.... Risque d'électrocution et d'électrisation Risque de brûlures Risque d'irritations oculaires et cutanées Risque d'inhalation de fumées Exposition au bruit Discretion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve Sens du service public sans offre

| | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|-------|--|------------|------------|
| V045240806000724001 | Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une disponibilité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 16/09/2024 |
| COMMUNE D'ORLEANS | Animateur global Centre Saint-Marceau (H/F) - Catégorie C <i>Animateur global Centre Saint-Marceau (H/F) - Catégorie C</i> avec offre O045240806000724 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240806000724-animateur-global-centre-saint-marceau-categorie-c/2 | | | | | |
| V045240806000738001 | Adjoint technique | Poste créé suite à un nouveau besoin | 13h58 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 05/09/2024 |
| COMMUNE DE SULLY SUR LOIRE | agent polyvalent des écoles Education/jeunesse <i>cantine et garderie</i> sans offre | | | | | |
| V045240806000749001 | Adjoint technique | Poste créé suite à un changement de temps de travail | 23h54 | à pourvoir par voie statutaire | 06/08/2024 | 05/09/2024 |
| COMMUNE DE SULLY SUR LOIRE | agent polyvalent des écoles Education/jeunesse <i>cantine / garderie</i> sans offre | | | | | |
| V045240806000764001 | Adjoint technique | Poste créé suite à | 20h29 | à pourvoir par voie statutaire | 06/08/2024 | 05/09/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
 Reçu en préfecture le 20/08/2024
 Publié le
 ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | |
|--|---|--|-------------------------------------|
| <p>COMMUNE DE SULLY SUR LOIRE</p> | <p>un changement de temps de travail</p> | | |
| <p>agent polyvalent des écoles Education/jeunesse cantine/ménage sans offre</p> | <p>agent polyvalent des écoles Education/jeunesse cantine/ménage sans offre</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>05/09/2024</p> |
| <p>V045240806000866001 COMMUNE DE SAINT AY</p> | <p>Adjoint technique</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>Auxiliaire assistante Jeunesses 2 - FINALITE DU POSTE Sous l'autorité de la directrice du multi accueil, vous accueilliez et accompagnez l'enfant de 0 à 3 ans dans ses apprentissages quotidiens et assurez sa sécurité 3 - MISSIONS - Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant - Accueillir, informer, accompagner l'enfant et sa famille - Observer l'enfant, noter les évolutions liées à son développement et en échanger avec l'équipe - Prendre soin de l'enfant dans ses activités de la vie quotidienne (accueil, soins, repas, sieste...) - Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels de soins et ludiques - Proposer des activités variées et adaptées à la capacité des enfants, en respectant le rythme de chacun en concertation avec l'équipe - Transmettre à l'équipe toutes les informations relatives à la continuité de soins et des activités, à la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille - Participer aux réunions de travail, proposer des projets en concertation avec l'équipe 4 - COMPETENCES REQUISES SAVOIR - CONNAISSANCES THEORIQUES - Capacité à travailler en équipe - Proposer et conduire des activités - Savoir gérer un groupe d'enfants SAVOIR ETRE - COMPORTEMENTS, ATTITUDES, QUALITES HUMAINES - Faire preuve de fermeté et de bienveillance auprès des enfants - Disponibilité et écoute - Construire avec les enfants une relation individuelle ou collective de qualité - Dynamisme Toute mission exigée par l'intérêt du service public 5 - CONDITIONS D'ACCES * Diplôme (s) : CAP à BAC * Catégorie hiérarchiques (A, B ou C) : C * Grade cible : Adjoint technique * Profil : sans expérience ou récemment diplômé sans offre</p> | <p>35h00</p> | <p>06/08/2024</p> |
| <p>V045240806000884001 COMMUNE DE SAINT AY</p> | <p>Adjoint technique</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>Intendante de crèche Jeunesses 2 - FINALITE DU POSTE Sous l'autorité de la directrice du multi accueil, l'intendant petite enfance effectue les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux et surfaces ; il assure également les missions de réception et distribution des repas. 3 - MISSIONS Assurer l'hygiène des locaux - Assurer l'entretien du linge - Assurer la sécurité des locaux - Assurer le tri et l'évacuation des déchets courants - Assurer le stockage, le réchauffage et la distribution des repas - Gérer les stocks - En cas d'absence du personnel, vous pouvez être amené à assurer certaines de ses missions 4 - COMPETENCES REQUISES SAVOIR - CONNAISSANCES THEORIQUES - Capacité à travailler en équipe - Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales - Technique de nettoyage, règles d'utilisation des produits ménagers et du matériel - Calcul des bons dosages - Règles de sécurité, d'hygiène, de tri sélectif - - SAVOIR ETRE - COMPORTEMENTS, ATTITUDES, QUALITES HUMAINES - Dynamisme - Prise d'initiative - Ponctuel et rigoureux - Autonomie et organisation de son travail - Sens du service public - Agir dans une démarche écoresponsable Toute mission exigée par l'intérêt du service public 5 - CONDITIONS D'ACCES * Diplôme (s) - compétences minimums : * Catégorie hiérarchiques (A, B ou C) : C * Grade cible : sans offre</p> | <p>35h00</p> | <p>06/08/2024</p> <p>05/09/2024</p> |

| | | | | | | |
|---|--|--|-------|---|------------|------------|
| | Adjoint technique sans offre | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 05/09/2024 |
| <p>V0452408060009000001</p> <p>COMMUNE DE SAINT AY</p> | <p>Auxiliaire assistante Jeunes</p> <p>2 - FINALITE DU POSTE Sous l'autorité de la directrice du multi accueil, vous accueilliez et accompagnez l'enfant de 0 à 3 ans dans ses apprentissages quotidiens et assurez sa sécurité 3 - MISSIONS - Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant - Accueillir, informer, accompagner l'enfant et sa famille - Observer l'enfant, noter les évolutions liées à son développement et en échanger avec l'équipe - Prendre soin de l'enfant dans ses activités de la vie quotidienne (accueil, soins, repas, sieste...) - Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels de soins et ludiques - Proposer des activités variées et adaptées à la capacité des enfants, en respectant le rythme de chacun en concertation avec l'équipe - Transmettre à l'équipe toutes les informations relatives à la continuité de soins et des activités, à la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille - Participer aux réunions de travail, proposer des projets en concertation avec l'équipe 4 - COMPETENCES REQUISES SAVOIR - CONNAISSANCES THEORIQUES - Capacité à travailler en équipe - Proposer et conduire des activités - Savoir gérer un groupe d'enfants SAVOIR ETRE - COMPORTEMENTS, ATTITUDES, QUALITES HUMAINES - Faire preuve de fermeté et de bienveillance auprès des enfants - Disponibilité et écoute - Construire avec les enfants une relation individuelle ou collective de qualité - Dynamisme Toute mission exigée par l'intérêt du service public 5 - CONDITIONS D'ACCES * Diplôme (s) : CAP à BAC * Catégorie hiérarchiques (A, B ou C) : C * Grade cible : Adjoint technique * Profil : sans expérience ou récépissé diplômé sans offre</p> | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 05/09/2024 |
| <p>V045240806000918001</p> <p>COMMUNE DE SAINT AY</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Jeunesse : ALSH - Périscolaire</p> <p>* Proposer des animations pour les enfants de 3 à 11 ans ; * Assurer la sécurité physique, morale et affective du public encadré ; * Informer sa hiérarchie des événements notables survenus lors des temps d'accueil; * Respecter les procédures et/ou les consignes en cas d'incidents. Titulaire d'un CAP Petite Enfance, BAFA ou BAFD ou de toute formation relative à l'animation jeunesse ; Rigueur dans l'organisation et la gestion ; Réelle motivation pour l'accompagnement des jeunes ; Expérience souhaitée.</p> | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 05/09/2024 |
| <p>V045240806001017001</p> <p>COMMUNE DE NEUVILLE AUX BOIS</p> | <p>Adjoint du patrimoine, Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe</p> <p>Agent de Médiathèque (h/f)</p> <p>Sous la direction de la Responsable de la Médiathèque, vous serez en charge d'accueillir, orienter et renseigner le public ainsi qu'assuré prêt des ouvrages littéraires et/ou documents.</p> <p>avec offre O045240806001017 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240806001017-agent-mediathèque/2</p> | Poste vacant suite à une disponibilité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 01/10/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le 20/08/2024

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR





| | | | | | | |
|--|---|--|-------|--|------------|------------|
| V045240806001047001 COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE | Assistant d'enseignement artistique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 00h30 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 05/09/2024 |
| | ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE EMM ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE sans offre | | | | | |
| V045240806001083001 COMMUNE DE SAINT AY | Adjoint technique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 05/09/2024 |
| | Auxiliaire assistante Jeunes 2 - FINALITE DU POSTE Sous l'autorité de la directrice du multi accueil, vous accueilliez et accompagnez l'enfant de 0 à 3 ans dans ses apprentissages quotidiens et assurez sa sécurité 3 - MISSIONS - Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant - Accueillir, informer, accompagner l'enfant et sa famille - Observer l'enfant, noter les évolutions liées à son développement et en échanger avec l'équipe - Prendre soin de l'enfant dans ses activités de la vie quotidienne (accueil, soins, repas, sieste...) - Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels de l'équipe - Proposer des activités variées et adaptées à la capacité des enfants, en respectant le rythme de chacun en concertation avec l'équipe - Transmettre à l'équipe toutes les informations relatives à la continuité de soins et des activités, à la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille - Participer aux réunions de travail, proposer des projets en concertation avec l'équipe 4 - COMPETENCES REQUISES SAVOIR - Connaissances THEORIQUES - Capacité à travailler en équipe - Proposer et conduire des activités - Savoir gérer un groupe d'enfants SAVOIR ETRE - COMPORTEMENTS, ATTITUDES, QUALITES HUMAINES - Faire preuve de fermeté et de bienveillance auprès des enfants - Disponibilité et écoute - Construire avec les enfants une relation individuelle ou collective de qualité - Dynamisme Toute mission exigée par l'intérêt du service public 5 - CONDITIONS D'ACCES * Diplôme (s) : CAP à BAC * Catégorie hiérarchiques (A, B ou C) : C * Grade cible : Adjoint technique * Profil : sans expérience ou récemment diplômé sans offre | | | | | |
| V045240806001101001 COMMUNE DE SAINT AY | Adjoint technique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 06/08/2024 | 05/09/2024 |
| | Intendante de crèche Jeunes 2 - FINALITE DU POSTE Sous l'autorité de la directrice du multi accueil, l'intendant petite enfance effectue les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux et surfaces ; il assure également les missions de réception et distribution des repas. 3 - MISSIONS Assurer l'hygiène des locaux - Assurer l'entretien du linge - Assurer la sécurité des locaux - Assurer le tri et l'évacuation des déchets courants - Assurer le stockage, le réchauffage et la distribution des repas - Gérer les stocks - En cas d'absence du personnel, vous pouvez être amené à assurer certaines de ses missions 4 - COMPETENCES REQUISES SAVOIR - CONNAISSANCES THEORIQUES - Capacité à travailler en équipe - Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales - Technique de nettoyage, règles d'utilisation des produits ménagers et du matériel - Calcul des bons dosages - Règles de sécurité, d'hygiène, de tri sélectif - - SAVOIR ETRE - COMPORTEMENTS, ATTITUDES, QUALITES HUMAINES - Dynamisme - Prise d'initiative - Ponctuel et rigoureux - Autonomie et | | | | | |

| | | | | | |
|--|--|---|-------|---|------------|
| organisation de son travail - Sens du service public - Agir dans une démarche écoresponsable Toute mission exigée par l'intérêt du service public 5 - CONDITIONS D'ACCES * Diplôme (s) - compétences minimums : * Catégorie hiérarchiques (A, B ou C) : C * Grade cible : Adjoint technique sans offre | | à pourvoir par voie statutaire | | 09/08/2024 | 01/10/2024 |
| V045240806001150001 COMMUNE DE LAILLY EN VAL | Adjoint d'animation | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 01/10/2024 |
| Animateur enfance - jeunesse (h/f) enfance-jeunesse 1- Activités Principales : * Réaliser, proposer et mettre en &oeil;uvre des projets d'animation et de loisirs en lien avec le document pédagogique * Assurer une qualité éducative et la cohérence des activités proposées * Concevoir ses animations en respectant le rythme et les besoins propres à chaque public accueilli * Accompagner les enfants sur les différents temps périscolaires/extrascolaires * Assurer des temps de surveillance 2- Activités Secondaires : * Désinfection/ménage de la partie périscolaire * Possibilité de partir en court-séjour durant la période estivale (ALSH) * Possibilité d'animation de veillées, de soirées sur l'ALSH de l'été * Possibilité d'animation sur le secteur des adolescents (11 - 15 ans) * Possibilité de remplacements très ponctuels sur un temps d'ATSEM sans offre | | | | | |
| V045240806001150002 COMMUNE DE LAILLY EN VAL | Adjoint d'animation | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 01/10/2024 |
| Animateur enfance - jeunesse (h/f) enfance-jeunesse 1- Activités Principales : * Réaliser, proposer et mettre en &oeil;uvre des projets d'animation et de loisirs en lien avec le document pédagogique * Assurer une qualité éducative et la cohérence des activités proposées * Concevoir ses animations en respectant le rythme et les besoins propres à chaque public accueilli * Accompagner les enfants sur les différents temps périscolaires/extrascolaires * Assurer des temps de surveillance 2- Activités Secondaires : * Désinfection/ménage de la partie périscolaire * Possibilité de partir en court-séjour durant la période estivale (ALSH) * Possibilité d'animation de veillées, de soirées sur l'ALSH de l'été * Possibilité d'animation sur le secteur des adolescents (11 - 15 ans) * Possibilité de remplacements très ponctuels sur un temps d'ATSEM sans offre | | | | | |
| V045240806001181001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE | Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...) | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 05/09/2024 |
| Vérificateur technique et conformités réglementaires F/H Service patrimoine bâti VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE (Loiret) 21983 habitants Membre d'Orléans Métropole Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C) TECHNIQUE ET CONFORMITÉS RÉGLEMENTAIRES H/F Développement du Territoire et Patrimoine A temps plein sans offre | | | | | |
| V045240806001206001 COMMUNE DE BONNY SUR LOIRE | Adjoint technique | Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...) | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique | 17/09/2024 |
| Adjoint technique polyvalent h/f Services Techniques | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | |
|--|---|---|--------------|--|-------------------------------------|
| | <p>Agent placé sous la responsabilité du Responsable des Services Techniques. Les missions : - maintenir en état de fonctionnement et de propreté les espaces publics, la voirie et les réseaux. - effectuer les travaux d'entretien de la voirie, accotements, fossés. - participer à l'exécution des chantiers (entretien du patrimoine). - effectuer les travaux d'entretien du mobilier urbain, signalétique. - effectuer la pose et déposer de guirlandes. - effectuer des tâches polyvalentes dans le domaine technique (petite maintenance). - aider dans les autres domaines d'interventions techniques (renfort manifestations, espaces verts...). - avoir des connaissances en électricité et plomberie. - tenir en bon état de propreté les véhicules utilisés. - participer en apportant des idées à l'amélioration des principes de travail. - appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits. - relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter le Responsable hiérarchique.</p> <p>avec offre O045240806001206 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240806001206-adjoint-technique-polyvalent-h-f/2</p> | | | | |
| <p>V045240806001395001</p> <p>COMMUNE D'ORLEANS</p> | <p>Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p> | <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> | <p>35h00</p> | <p>à pourvoir par voie statutaire</p> | <p>06/08/2024</p> <p>05/09/2024</p> |
| <p>V045240807000093001</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS</p> | <p>Educateur des APS</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>07/08/2024</p> <p>20/09/2024</p> |
| <p>V045240807000225001</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE</p> | <p>Gardien brigadier, Brigadier-chef principal</p> | <p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p> | <p>35h00</p> | <p>à pourvoir par voie statutaire</p> | <p>07/08/2024</p> <p>06/09/2024</p> |
| <p>V045240807000225002</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE</p> | <p>Gardien brigadier, Brigadier-chef principal</p> | <p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p> | <p>35h00</p> | <p>à pourvoir par voie statutaire</p> | <p>07/08/2024</p> <p>06/09/2024</p> |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le 20/08/2024

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



le cadre d'emploi des gardiens brigadiers
MIDI/SOIRÉE H/F À temps complet au sein du service de police municipale
sans offre

DEUX AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

BRIGADE D'APRÈS-

| | | | | | | |
|--|---|--|-------|--|------------|------------|
| V045240807000331001 | Adjoint technique | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 07/08/2024 | 06/09/2024 |
| COMMUNE DE DAMPIERRE EN BURLY | Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) agent polyvalent des services techniques sans offre | | | | | |
| V045240807000391001 | Agent de maîtrise | Poste créé lors d'une promotion interne | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 07/08/2024 | 06/09/2024 |
| COMMUNE DE DAMPIERRE EN BURLY | ATSEM (h/f) atsem sans offre | | | | | |
| V045240807000473001 | Attaché | Poste vacant suite à une disponibilité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 01/10/2024 |
| CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE | Chargé.e de communication Transports h/f Direction de la Communication et de la Presse <i>En tant que chargé.e de communication Transports, vous définissez, mettez en oeuvre et suivez les opérations de communication liées à la compétence « Transports » de la collectivité (trains, car Rémi, et services associés, nouvelles mobilités et mobilités douces, transports scolaires). Le Plan vélo, particulièrement, est appelé à se développer et nécessitera une communication accrue. Vous intervenez sur l'édition, les campagnes de communication, la signalétique, la gestion des espaces publicitaires du réseau Rémi... avec offre O045240807000473 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240807000473-charge-e-communication-transports-h-f/2</i> | | | | | |
| V045240807000482001 | Adjoint technique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 28h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 06/09/2024 |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE | Agent polyvalent des écoles h/f La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire recrute un agent polyvalent des écoles pour son école d'Epieds en Beauce sans offre | | | | | |
| V045240807000534001 | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 06/09/2024 |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE | Agent polyvalent des écoles h/f La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire recrute un agent polyvalent des écoles pour son école Jules Verne et son A d'OUZOUER LE MARCHÉ. | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_ARR2024_262-AR



| | | | | | | | | | |
|--|---|--|-------|--|------------|------------|--|--|--|
| sans offre | | | | | | | | | |
| V045240807000626001 | Agent de maîtrise | Poste vacant suite à une fin de détachement | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 06/09/2024 | | | |
| CHEF DE CUISINE | | | | | | | | | |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET | | | | | | | | | |
| V045240807000699001 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une disponibilité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 01/10/2024 | | | |
| COMMUNE D'ORLEANS | | | | | | | | | |
| Agent d'accueil et de sécurité (h/f) - Catégorie C | | | | | | | | | |
| ac avec offre O045240807000699 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240807000699-agent-accueil-securite-categorie-c/2 | | | | | | | | | |
| V045240807000749001 | Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Attaché principal | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 01/10/2024 | | | |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | | | | | | | | | |
| Chargé de coordination pôles/communes (h/f) - Catégorie A | | | | | | | | | |
| ac avec offre O045240807000749 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240807000749-charge-coordination-poles-communes-categorie-a/2 | | | | | | | | | |
| V045240807000784001 | Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe, Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise principal | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 01/10/2024 | | | |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | | | | | | | | | |
| Référent gestion du domaine public (h/f) - Catégorie B | | | | | | | | | |
| ac avec offre O045240807000784 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240807000784-referent-gestion-domaine-public-categorie-b/2 | | | | | | | | | |
| V045240807000838001 | Assistant d'enseignement artistique, Assistant d'enseignement artistique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi | 20h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 16/10/2024 | | | |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | | | | | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | |
|---------------------|---|--|---|-------|------------|------------|
| | principal de 2ème classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe | permanent | publique | | | |
| | intervenant en milieu scolaire intervenant en milieu scolaire sans offre | | | | | |
| V045240807000854001 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 35h00 | 07/08/2024 | 01/10/2024 |
| | COMMUNE D'ORLEANS | | | | | |
| | agent d'accueil et de billetterie agent d'accueil et de billetterie sans offre | | | | | |
| V045240807000862001 | Attaché de conservation du patrimoine, Attaché principal de conservation du patrimoine, Assistant de conservation, Assistant de conservation principal de 2ème classe, Assistant de conservation principal de 1ère classe | Poste créé suite à un nouveau besoin | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 35h00 | 07/08/2024 | 01/10/2024 |
| | COMMUNE D'ORLEANS | | | | | |
| | Responsable du partage de la culture scientifique (h/f) - catégorie A ac | | | | | |
| | avec offre O045240807000862 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240807000862-responsable-partage-culture-scientifique-categorie-a/2 | | | | | |
| V045240807000903001 | Attaché de conservation du patrimoine, Attaché principal de conservation du patrimoine, Assistant de conservation, Assistant de conservation principal de 2ème classe, Assistant de conservation principal de 1ère classe | Poste créé suite à un nouveau besoin | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 35h00 | 07/08/2024 | 01/10/2024 |
| | COMMUNE D'ORLEANS | | | | | |
| | Responsable des partenariats scientifiques et du dialogue sciences-société (h/f) - Catégorie A ac | | | | | |
| | avec offre O045240807000903 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240807000903-responsable-partenariats-scientifiques-dialogue-sciences-societe-categorie-a/2 | | | | | |
| V045240807000961001 | Adjoint administratif | Poste vacant suite à | ouvert aux contractuels | 35h00 | 07/08/2024 | 06/09/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | | | |
|------------------------------|-------------------|---|--|--|-------|--|------------|------------|
| COMMUNE DE JOUY LE POTIER | une disponibilité | Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique | Assistante administrative h/f Recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif du service ou de la collectivité. Suit les dossiers administratifs et gère les dossiers selon l'organisation et ses compétences. Assiste un ou plusieurs responsables dans l'organisation du travail d'une équipe ou d'un service avec offre 0045240807000961 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240807000961--assistante-administrative-h-f/2 | | | | | |
| | | | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 15h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 06/09/2024 |
| V045240807001002001 | | | adjoint d'animation enfance - Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs - Appliquer et contrôler les règles de sécurité - Accueillir les familles en facilitant la transition entre le milieu familial et le milieu scolaire - Assurer la surveillance des enfants et leur proposer des activités sur le temps de pause méridienne sans offre | | | | | |
| COMMUNE DE DORDIVES | | | | | | | | |
| V045240807001006001 | | | Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 06/09/2024 |
| COMMUNE D'ORLEANS | | | CONSEILLER USAGER CONSEILLER USAGER sans offre | | | | | |
| V045240807001006002 | | | Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 06/09/2024 |
| COMMUNE D'ORLEANS | | | CONSEILLER USAGER CONSEILLER USAGER sans offre | | | | | |
| V045240807001006003 | | | Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 07/08/2024 | 06/09/2024 |
| COMMUNE D'ORLEANS | | | CONSEILLER USAGER CONSEILLER USAGER sans offre | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | |
|---|---|--|-------|---|------------|------------|
| V045240808000080001 COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING | Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L.332-14 du code général de la fonction publique | 08/08/2024 | 10/09/2024 |
| <p>Agent comptable h/f Placé(e) sous l'autorité de la directrice du Pôle Stratégie Financière, vous êtes chargé(e) de suivre l'exécution budgétaire de la ville Missions ; * Réception et vérification des pièces comptables : apprécier la validité, contrôler et classer les pièces * Gestion des factures dématérialisées : vérification des circuits et suivi des validations * Contrôle et suivi des engagements comptables * Contrôle de la disponibilité des crédits et vérification des imputations comptables * Emission des mandats et titres ; Elaboration des déclarations de FCTVA * Suivi de l'état de l'actif et élaboration des écritures comptables des amortissements * Elaboration des écritures comptables de la dette ; Suivi administratif et financier des régies * Elaboration des états de rattachement et participation aux travaux de clôture de l'exercice * Saisi des marchés publics et contrôle des pièces justificatives * Contrôle des certificats de paiement des marchés, demande de rectification et mandatement. * Aide à la préparation budgétaire ; Accompagnement des services dans la production de documents comptables * Elaboration et sensibilisation aux procédures comptables avec offre O045240808000080 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000080-agent-comptable-h-f/2</p> | | | | | | |
| V0452408080000512001 COMMUNE DE CHUELLES | Adjoint technique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 08/08/2024 | 14/10/2024 |
| <p>Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) TECHNIQUE Agent technique polyvalent en milieu rural. avec offre O0452408080000512 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o0452408080000512-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural/2</p> | | | | | | |
| V0452408080000536001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE | Attaché | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 08/08/2024 | 07/09/2024 |
| <p>Chargé.e d'opérations immobilières (territoires du Cher) Maison de la région des Territoires du Cher Chargé.e d'opérations immobilières (territoires du Cher) sans offre</p> | | | | | | |
| V0452408080000575001 COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE | Assistant d'enseignement artistique, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 05h00 | ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 08/08/2024 | 01/10/2024 |
| <p>Assistant d'enseignement artistique h/f Ecole de Musique Municipale Sous l'autorité de la responsable de l'Ecole de Musique Municipal à rayonnement communautaire VOS MISSIONS -Dispenser votre discipline en cours individuel ou en petit groupe en fonction de la diversité des publics (enfants, adolescents et adultes) et du niveau de élèves avec la pédagogie appropriée à chacun. -Suivre la progression des élèves et participer aux réunions pédagogiques et de concertation -Préparer les auditions, évaluations et examens de fin de cycle -Assurer le lien avec les familles, en coordination avec la</p> | | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | |
|--|---|---|--------------|--|------------------------------|
| | <p>responsable de l'école de musique -Contribuer au développement des projets pédagogiques et culturels à dimension collective de l'école de musique -Répondre ponctuellement aux sollicitations de la collectivité pour l'accompagnement musical de certaines manifestations officielles -Développer la curiosité artistique de ses élèves. -Participer à la vie culturelle et artistique de l'école de musique PROFIL SOUHAITE Etre titulaire du Diplôme d'Etat de la discipline ou diplôme équivalent. Maîtrise méthodes et objectifs pédagogiques propres à chaque cycle Qualités relationnelles, ouverture et innovation Sens du travail en équipe et du service public COMPETENCES ATTENDUES Pédagogue expérimenté d'un niveau artistique confirmé, vous avez suivi des études supérieures musicales. Vous aurez à cœur de porter le Projet d'établissement, de participer aux groupes de réflexion et d'échanges pédagogiques et aux instances de concertation. Vous faites preuve de méthode et de clarté dans l'analyse et la gestion opérationnelle des divers partenariats et projets et vous établissez des contacts de qualité avec les élèves, les parents, et l'ensemble du personnel pédagogique, administratif et technique. Avantages collectifs au travail * Participation employeur prévoyance maintien de salaire * Régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante. * CNAS avec offre 00452408000575 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o0452408000575-assistant-enseignement-artistique-h-f/2</p> | | | | |
| <p>V045240808000782001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</p> | <p>Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p> | <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024 07/09/2024</p> |
| <p>V045240808000856001 COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE</p> | <p>Agent d'entretien polyvalent DEJ - Collège Jeanne d'Arc - ORLEANS - 7100 Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement et/ou du secrétaire général. Il a en charge d'assurer la sécurité alimentaire, le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement et la continuité de service. sans offre</p> | | | | |
| <p>V045240808000862001 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Assistant d'enseignement artistique</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>01h30</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024 01/10/2024</p> |
| | <p>UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Ecole de Musique Municipale UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE sans offre</p> | | | | |
| | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>28h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024 07/09/2024</p> |
| | <p>Référent animateur périscolaire h/f AFFAIRES SCOLAIRES * Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles. * Participer à l'éveil des enfants</p> | | | | |



| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|-------------------|-------------------|
| <p>V045240808000862002</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>par la mise en &oeilig;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. * Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation * Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires * Animer les équipes. * Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. * Assurer la sécurité physique, morale et affective du public encadré. sans offre</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>28h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V045240808000862003</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>28h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> | |
| <p>V045240808000864001</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BERRY LOIRE PUISAYE</p> <p>V045240808000871001</p> <p>COMMUNE DE CLERY</p> | <p>Adjoint technique</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>09h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> | |
| <p>Accompagnateur transport scolaire h/f TECHNIQUE ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES LORS DU TRANSPORT EN BUS</p> <p>avec offre O045240808000864 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000864-accompagnateur-transport-scolaire-h-f/</p> <p>Assistant d'enseignement artistique</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi</p> | <p>04h45</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>01/10/2024</p> | | |



| SAINT ANDRE | permanent | | publicque | |
|--|---|--|--|---|
| UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (Ecole de Musique Municipale UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE sans offre | | | | |
| V045240808000883001 COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE | Assistant d'enseignement artistique, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 03h00 08/08/2024 01/10/2024 |
| V045240808000918001 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC | Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 25h00 08/08/2024 07/09/2024 |
| V045240808000918002 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC | Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 25h00 08/08/2024 07/09/2024 |
| V045240808000918003 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC | Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 25h00 08/08/2024 07/09/2024 |
| V045240808000918004 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC | Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 25h00 08/08/2024 07/09/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | | |
|---|--|---|---|--------------|--|-------------------|-------------------|
| <p>V045240808000933001</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) sans offre</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>20h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V045240808000945001</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) AFFAIRES SCOLAIRES Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) sans offre</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>22h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V045240808000952001</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Animateur h/f AFFAIRES SCOLAIRES Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) sans offre</p> | <p>Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>13h19</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |

| | | | | | | |
|--|---|---|--------------|--|-------------------|-------------------|
| <p>V0452408080000952002</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>13h19</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V0452408080000952003</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>13h19</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V0452408080000952004</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>13h19</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |

périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) avec offre O0452408080000952 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o0452408080000952-animateur-animatrice-h-f/2

Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES

Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeil;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...)

Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES

Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeil;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...)

Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES

Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeil;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | |
|---|---|---|--------------|--|-------------------|-------------------|
| <p>V045240808000962001</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>11h45</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V045240808000962002</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>11h45</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V045240808000962003</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>11h45</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |

périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) avec offre O045240808000952 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000952-animateur-animatrice-h-f/2

Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES
Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeil;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) avec offre O045240808000962 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000962-animateur-animatrice-h-f/2

Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES
Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeil;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) avec offre O045240808000962 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000962-animateur-animatrice-h-f/2

Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES
Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeil;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
 Reçu en préfecture le 20/08/2024
 Publié le 20/08/2024
 ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | | |
|--|--|---|---|--------------|--|-------------------|-------------------|
| | <p>périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) avec offre O045240808000962 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000962-animateur-animatrice-h-f/2</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>11h45</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V045240808000962004 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeilig;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) avec offre O045240808000962 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000962-animateur-animatrice-h-f/2</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe</p> | <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> | <p>11h45</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/09/2024</p> |
| <p>V045240808000962005 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeilig;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) avec offre O045240808000962 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000962-animateur-animatrice-h-f/2</p> | <p>Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>06h45</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/10/2024</p> |
| <p>V045240808000979001 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC</p> | <p>Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeilig;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) avec offre O045240808000962 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808000962-animateur-animatrice-h-f/2</p> | <p>Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>06h45</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/08/2024</p> | <p>07/10/2024</p> |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) sans offre

| | | | | | | |
|--|---|--|-------|--|------------|------------|
| V045240808000987001 | Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe | Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel | 07h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 08/08/2024 | 07/09/2024 |
| COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC | Animateur - Animatrice h/f AFFAIRES SCOLAIRES Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants. Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. Participer au fonctionnement de l'équipe d'animation Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires Informer sa hiérarchie de tous les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. Mettre en application les procédures de service (consignes en cas d'incident, PAI...) sans offre | | | | | |
| V045240808001078001 | Adjoint technique, Agent de maîtrise, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise principal | Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...) | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 08/08/2024 | 01/10/2024 |
| COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE | Opérateur hautement qualifié électricité F/H Service patrimoine bâti VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE (Loiret) 22312 habitants Membre d'Orléans Métropole Recrute dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C) UN-E OPERATEUR-RICE HAUTEMENT QUALIFIÉ ÉLECTRICITÉ au sein du service sécurité des bâtiments communaux du Pôle Développement du Territoire et Patrimoine A temps plein avec offre O045240808001078 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240808001078-operateur-hautement-qualifie-electricite-h/2 | | | | | |
| V045240808001101001 | Adjoint technique | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 17h30 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique | 08/08/2024 | 07/09/2024 |
| COMMUNE DE SAINT PERE SUR LOIRE | Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) périscolaire I. Effectuer les travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces et locaux de la garderie - Nettoyer le local et le mobilier - Aérer les pièces - Ranger et dépoussiérer le mobilier, les jeux et jouets - Laver les chaises et les tables - Vider les poubelles et effectuer le tri sélectif - Passer l'aspirateur ou le balai - Effectuer un nettoyage humide des sols - Faire les surfaces vitrées intérieures - Vérifier le stock des produits d'entretien et d'hygiène et lister les besoins - Entretien, nettoyer et ranger le matériel et les produits après utilisation - Signaler les dysfonctionnements éventuels aux services techniques II. Participer aux temps périscolaires (pause méridienne et garderie du soir) Accompagner les enfants sur les trajets école/restaurant scolaire et école/garderie périscolaire - Assurer le service des plats pendant le service de la pause méridienne et aider les enfants de maternelle à prendre leur repas - Aider à l'habillage des plus jeunes - Effectuer la surveillance du temps de récréation après le repas dans la cour de l'école - Participer à la surveillance et à l'animation des enfants sur des temps de garderie du soir - Préparer le goûter - Pointer les présences et transmettre les listes au secrétariat de mairie - Veiller au rangement des jeux et jouets - Veiller au rangement de la salle - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité III. Aider les agents des services | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



techniques **ACTIVITES SECONDAIRES OU PONCTUELLES** - Effectuer le ménage approfondi de l'école pendant les vacances scolaires - Assurer le remplacement de collègues absentes en cas de nécessité de service **COMPETENCES THECHNIQUES Restauration** - Connaître et savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées au service des repas - Savoir gérer le temps en fonction des contraintes du service Garderie - Savoir encadrer un groupe d'enfants - Savoir gérer les conflits entre enfants - Savoir assurer la sécurité et prévenir l'accident Entretien des locaux - Connaître les créneaux d'occupation des locaux - Connaître les règles de base d'hygiène et de propreté en collectivité - Connaître les techniques d'entretien, les procédures de désinfection et savoir les appliquer - Connaître et respecter les conditions de stockage des produits - Savoir utiliser et manipuler les matériels et produits de nettoyage et d'entretien - Connaître et savoir appliquer le tri sélectif - Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler aux personnes compétentes - Connaître les gestes et postures de la manutention - Connaître l'emplacement des trousse de secours **SAVOIR-ETRE** (comportement, attitudes, qualités humaines) - Bonne résistance physique - Aptitude à travailler en équipe - Sens de l'organisation, de l'anticipation - Autonomie et efficacité - Consciencieux et rigoureux - Respect des procédures et méthodes - Qualités relationnelles : amabilité, diplomatie, patience - Sens de l'écoute et de l'observation - Capacité d'écoute auprès des enfants, fermé si nécessaire - Disponibilité, discrétion **FORMATION SOUHAITEE** : BAFA

| | | | | | | |
|-----------------------------------|--|---|-------|--|------------|------------|
| V045240809000066001 | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...) | 33h50 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 |
| COMMUNE DE BAULE | Animateur périscolaire h/f animation périscolaire | | | | | |
| V045240809000220001 | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 |
| COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance Jeunesse | | | | | |
| | * Encadrer les enfants sur les accueils périscolaires, le centre de loisirs, le temps du midi. * Concevoir, élaborer des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la commune. * Travailler en équipe et impulser des idées. * Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités, les sorties. | | | | | |
| V045240809000220002 | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 |
| COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance Jeunesse | | | | | |
| | * Encadrer les enfants sur les accueils périscolaires, le centre de loisirs, le temps du midi. * Concevoir, élaborer des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la commune. * Travailler en équipe et impulser des idées. * Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités, les sorties. | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | |
|-----------------------------------|---|---|-------|--|------------|------------|
| V045240809000249001 | Adjoint d'animation | Poste créé suite à un nouveau besoin | 23h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/10/2024 |
| COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance Jeunesse <i>* Encadrer les enfants sur les accueils périscolaires, le centre de loisirs, le temps du midi. * Concevoir, élaborer des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la commune. * Travailler en équipe et impulser des idées. * Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités, les sorties.</i> sans offre | | | | | |
| V045240809000291001 | Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 30h30 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 09/09/2024 |
| COMMUNE D'AMILLY | Animateur périscolaire et extrascolaire Education - Enfance <i>Animateur périscolaire et extrascolaire</i> sans offre | | | | | |
| V045240809000300001 | Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 26h30 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 09/09/2024 |
| COMMUNE D'AMILLY | Animateur périscolaire et extrascolaire Education - Enfance <i>Animateur periscolaire et extra scolaire</i> sans offre | | | | | |
| V045240809000366001 | Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe | Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 09/09/2024 |
| COMMUNE D'ORLEANS | Référent financier (H/F) - Catégorie B Référent financier (H/F) - Catégorie B avec offre 0045240809000366 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/045240809000366-referent-financier-categorie-b/2 | | | | | |
| V045240809000378001 | Adjoint d'animation | Poste vacant temporairement suite à un temps partiel | 14h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 30/08/2024 |
| COMMUNE DE SEMOY | Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en œuvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune. Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant et</i> | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|--|
| <p>jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeil;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires. (Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découverts) sans offre</p> <p>V045240809000391001</p> <p>COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p> <p>Agent d'entretien des espaces verts (h/f)</p> <p>Suite à un départ nous recherchons un agent d'entretien des espaces verts. Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques et du Responsable du Centre Technique Municipal, l'agent effectue un travail d'entretien des espaces verts et de polyvalence et a pour objectif les missions suivantes : * Assurer en fonction de ses compétences et de sa formation tous les travaux demandés par le responsable du centre technique municipal ; * Entretien et rénovation des terrains de football ; * Aménager et entretenir les massifs de fleurs. * Réaliser tous les travaux d'entretien ou d'aménagement des espaces verts ainsi que l'entretien du matériel, des équipements associés et des véhicules. * Surveiller l'entretien des espaces verts, des équipements et mobiliers associés et veiller au bon fonctionnement et à l'utilisation des matériels, signaler les problèmes rencontrés au responsable du centre technique municipal. * Remplir les feuilles d'heures et de semaines. * Remplir le carnet de bord de véhicules * Assurer les astreintes techniques et hivernales avec offre O045240809000391 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000391-agent-entretien-espaces-verts/2</p> <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</p> <p>MISSIONS : - Assurer la sécurité physique et morale des mineurs. - Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs - Participer, au sein d'une équipe, à la mise en &oeil;uvre d'un projet pédagogique cohérent avec le projet éducatif et les orientations de la ville et dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ; - Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ; - Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT : - BAFA ou équivalence souhaitée COMPÉTENCES REQUISES : - Expérience du public « 3 / 10 ans » - Maîtrise de la réglementation en matière d'accueil de loisirs. - Contrôle et application des règles d'hygiène et de sécurité. - Faculté d'adaptation, d'autonomie, et prise d'initiative. - Qualités relationnelles et disponibilité. - Respect des obligations de discrétion et de confidentialité. - Esprit d'équipe et d'analyse. Cadre de l'emploi et conditions de recrutement - Cadre d'emploi des animateurs territoriaux catégorie C - Rémunération : Rémunération statutaire + Régime indemnitaire. - Services d'affectation : Service "Scolaire & périscolaire service « ACM » - Horaires : temps annualisé (horaires variables semaines scolaires et semaines vacances) : Pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 Ateliers découverte les lundis 14h45/16h30 et/ou jeudis de 14h45 à 16h30 et/ou vendredis 14h45 à 16h30. Accueil périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis 16h15/18h30 Réunions : les lundis de 9h30 à 11h30 ACM sans offre</p> | <p>Poste vacant suite à une disponibilité</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> <p>08/10/2024</p> | |
| <p>V045240809000407001</p> <p>COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> <p>Agent d'entretien des espaces verts (h/f)</p> <p>Suite à un départ nous recherchons un agent d'entretien des espaces verts. Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques et du Responsable du Centre Technique Municipal, l'agent effectue un travail d'entretien des espaces verts et de polyvalence et a pour objectif les missions suivantes : * Assurer en fonction de ses compétences et de sa formation tous les travaux demandés par le responsable du centre technique municipal ; * Entretien et rénovation des terrains de football ; * Aménager et entretenir les massifs de fleurs. * Réaliser tous les travaux d'entretien ou d'aménagement des espaces verts ainsi que l'entretien du matériel, des équipements associés et des véhicules. * Surveiller l'entretien des espaces verts, des équipements et mobiliers associés et veiller au bon fonctionnement et à l'utilisation des matériels, signaler les problèmes rencontrés au responsable du centre technique municipal. * Remplir les feuilles d'heures et de semaines. * Remplir le carnet de bord de véhicules * Assurer les astreintes techniques et hivernales avec offre O045240809000391 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000391-agent-entretien-espaces-verts/2</p> <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</p> <p>MISSIONS : - Assurer la sécurité physique et morale des mineurs. - Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs - Participer, au sein d'une équipe, à la mise en &oeil;uvre d'un projet pédagogique cohérent avec le projet éducatif et les orientations de la ville et dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ; - Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ; - Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT : - BAFA ou équivalence souhaitée COMPÉTENCES REQUISES : - Expérience du public « 3 / 10 ans » - Maîtrise de la réglementation en matière d'accueil de loisirs. - Contrôle et application des règles d'hygiène et de sécurité. - Faculté d'adaptation, d'autonomie, et prise d'initiative. - Qualités relationnelles et disponibilité. - Respect des obligations de discrétion et de confidentialité. - Esprit d'équipe et d'analyse. Cadre de l'emploi et conditions de recrutement - Cadre d'emploi des animateurs territoriaux catégorie C - Rémunération : Rémunération statutaire + Régime indemnitaire. - Services d'affectation : Service "Scolaire & périscolaire service « ACM » - Horaires : temps annualisé (horaires variables semaines scolaires et semaines vacances) : Pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 Ateliers découverte les lundis 14h45/16h30 et/ou jeudis de 14h45 à 16h30 et/ou vendredis 14h45 à 16h30. Accueil périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis 16h15/18h30 Réunions : les lundis de 9h30 à 11h30 ACM sans offre</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat</p> <p>33h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> <p>08/10/2024</p> | |
| <p>V045240809000407002</p> | <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> <p>Agent d'entretien des espaces verts (h/f)</p> <p>Suite à un départ nous recherchons un agent d'entretien des espaces verts. Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques et du Responsable du Centre Technique Municipal, l'agent effectue un travail d'entretien des espaces verts et de polyvalence et a pour objectif les missions suivantes : * Assurer en fonction de ses compétences et de sa formation tous les travaux demandés par le responsable du centre technique municipal ; * Entretien et rénovation des terrains de football ; * Aménager et entretenir les massifs de fleurs. * Réaliser tous les travaux d'entretien ou d'aménagement des espaces verts ainsi que l'entretien du matériel, des équipements associés et des véhicules. * Surveiller l'entretien des espaces verts, des équipements et mobiliers associés et veiller au bon fonctionnement et à l'utilisation des matériels, signaler les problèmes rencontrés au responsable du centre technique municipal. * Remplir les feuilles d'heures et de semaines. * Remplir le carnet de bord de véhicules * Assurer les astreintes techniques et hivernales avec offre O045240809000391 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000391-agent-entretien-espaces-verts/2</p> <p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</p> <p>MISSIONS : - Assurer la sécurité physique et morale des mineurs. - Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs - Participer, au sein d'une équipe, à la mise en &oeil;uvre d'un projet pédagogique cohérent avec le projet éducatif et les orientations de la ville et dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ; - Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ; - Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT : - BAFA ou équivalence souhaitée COMPÉTENCES REQUISES : - Expérience du public « 3 / 10 ans » - Maîtrise de la réglementation en matière d'accueil de loisirs. - Contrôle et application des règles d'hygiène et de sécurité. - Faculté d'adaptation, d'autonomie, et prise d'initiative. - Qualités relationnelles et disponibilité. - Respect des obligations de discrétion et de confidentialité. - Esprit d'équipe et d'analyse. Cadre de l'emploi et conditions de recrutement - Cadre d'emploi des animateurs territoriaux catégorie C - Rémunération : Rémunération statutaire + Régime indemnitaire. - Services d'affectation : Service "Scolaire & périscolaire service « ACM » - Horaires : temps annualisé (horaires variables semaines scolaires et semaines vacances) : Pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 Ateliers découverte les lundis 14h45/16h30 et/ou jeudis de 14h45 à 16h30 et/ou vendredis 14h45 à 16h30. Accueil périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis 16h15/18h30 Réunions : les lundis de 9h30 à 11h30 ACM sans offre</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat</p> <p>33h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> <p>08/10/2024</p> | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| <p>COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> | <p>sur emploi permanent</p> | <p>général de la fonction publique</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) MISSIONS : - Assurer la sécurité physique et morale des mineurs. - Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs - Participer, au sein d'une équipe, à la mise en &oeil;uvre d'un projet pédagogique cohérent avec le projet éducatif et les orientations de la ville et dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ; - Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ; - Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT : - BAFA ou équivalence souhaitée COMPÉTENCES REQUISES : - Expérience du public « 3 / 10 ans » - Maîtrise de la réglementation en matière d'accueil de loisirs. - Contrôle et application des règles d'hygiène et de sécurité. - Faculté d'adaptation, d'autonomie, et prise d'initiative. - Qualités relationnelles et disponibilité. - Respect des obligations de discrétion et de confidentialité. - Esprit d'équipe et d'analyse. Cadre de l'emploi et conditions de recrutement - Cadre d'emploi des animateurs territoriaux - catégorie C - Rémunération : Rémunération statutaire + Régime indemnitaire. - Services d'affectation : Service "Scolaire & périscolaire " et service « ACM » - Horaires : temps annualisé (horaires variables semaines scolaires et semaines vacances) : Pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 Ateliers découverte les lundis 14h45/16h30 et/ou jeudis de 14h45 à 16h30 et/ou vendredis de 14h45 à 16h30. Accueil périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis 16h15/18h30 Réunions : les lundis de 9h30 à 11h30 ACM mercredis petites et grandes vacances sans offre</p> |
| <p>V045240809000435001</p> | <p>ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe</p> | <p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 09/08/2024 08/10/2024</p> |
| <p>COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>ATSEM (h/f) MISSIONS : Les ATSEM (Agent spécialisé des écoles maternelles) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi qu'à la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les ATSEM font partie de la communauté éducative. Suite à la réforme des rythmes scolaires les ATSEM ont aussi en charge le temps d'animation des TAP (ateliers découvertes / temps activité périscolaire) QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT : CAP - accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect de soi, d'autrui et de apprentissages quotidiens -Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect de soi, d'autrui et de l'environnement) -Assurer la sécurité physique et morale des enfants -Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité -Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques -Animer les temps d'activité périscolaire (TAP) -Assurer l'entretien des locaux et du matériel CADRE D'EMPLOI ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT Cadre d'emploi Agent social - catégorie Rémunération : Rémunération statutaire + Régime indemnitaire. Services d'affectation : Scolaire périscolaire Horaires : temps annualisé (horaires variables semaines scolaires et semaines vacances) :</p> | <p>Poste créé suite à un changement de temps de travail</p> | <p>33h22</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 09/08/2024 08/10/2024</p> |
| <p>V045240809000444001 COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE</p> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste créé suite à un changement de temps de travail</p> | <p>33h22</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 09/08/2024 08/10/2024</p> |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | | |
|--|---|---|---|--------------|--|-------------------|-------------------|
| | <p>* Encadrer les enfants sur les accueils périscolaires, le centre de loisirs, le temps du midi. * Concevoir, élaborer des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la commune. * Travailler en équipe et impulser des idées. * Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités, les sorties.</p> <p>sans offre</p> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>33h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> |
| <p>V045240809000451001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeil;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune . Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeil;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>32h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> |
| <p>V045240809000461001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeil;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune . Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeil;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | <p>Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p> | <p>Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,....)</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>01/01/2025</p> |
| <p>V045240809000486001 COMMUNE DE CHATILLON COLIGNY</p> | <p>Gestionnaire comptable/IRH Placé sous la responsabilité de la secrétaire générale, vous êtes chargé(e) d'assurer le traitement comptable des dépenses et recettes courantes, l'exécution du budget de la commune et CCAS ainsi que la gestion de la paie et la carrière des agents avec offre O045240809000486 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000486-gestionnaire-comptable-rh/2</p> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi</p> | <p>14h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> |
| <p>V045240809000494001 COMMUNE DE SEMOY</p> | | | | | | | |



| | permanent | publique | | | | | |
|---|---|--|-------|--|------------|------------|--|
| | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeil;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune . Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeil;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires (Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | |
| V045240809000505001 | <p>Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.</p> | Poste vacant suite à une fin de détachement | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 01/10/2024 | |
| CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE | <p>Second.e de cuisine (H/F) EREA ERIC TABARLY Le second de cuisine prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires de la restauration collective et la politique de restauration du Conseil régional. Il/elle remplace le responsable d'équipe restauration en cas d'absence temporaire ou par délégation dans ses missions du quotidien. avec offre O045240809000505 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000505-second-e-cuisine/2</p> | | | | | | |
| V045240809000510001 | Adjoint technique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 07h25 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 | |
| COMMUNE LE MALESHERBOIS | <p>Agent de surveillance école h/f POLICE MUNICIPALE Agent chargé de la surveillance à la sortie des écoles de la Ville avec offre O045240809000510 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000510-agent-surveillance-ecole-h-f/2</p> | | | | | | |
| V045240809000510002 | Adjoint technique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 07h25 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 | |
| COMMUNE LE MALESHERBOIS | <p>Agent de surveillance école h/f POLICE MUNICIPALE Agent chargé de la surveillance à la sortie des écoles de la Ville avec offre O045240809000510 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000510-agent-surveillance-ecole-h-f/2</p> | | | | | | |
| V045240809000510003 | Adjoint technique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 07h25 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 | |
| COMMUNE LE MALESHERBOIS | | | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|----------------------------|---|-------------------|---|-------------------|-------------------|---|--|--|--|--|--|---|---|----------------------------|---|--------------|--|-------------------|-------------------|---|--|--|--|--|--|---|---|----------------------------|---|--------------|--|-------------------|-------------------|---|--|--|--|--|--|
| | <p>Agent de surveillance école h/f POLICE MUNICIPALE Agent chargé de la surveillance à la sortie des écoles de la Ville avec offre O045240809000510 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000510-agent-surveillance-ecole-h-f/2</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>V045240809000512001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <table border="1"> <tr> <td data-bbox="284 1352 408 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="284 1088 408 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="284 920 408 1088"> <p>12h00</p> </td> <td data-bbox="284 544 408 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="284 315 408 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="284 82 408 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="408 82 655 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires (Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="655 1776 1027 2163"> <p>V045240809000524001 COMMUNE DE SEMOY</p> </td> <td data-bbox="655 82 1027 1776"> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="655 1352 785 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="655 1088 785 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="655 920 785 1088"> <p>24h00</p> </td> <td data-bbox="655 544 785 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="655 315 785 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="655 82 785 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="785 82 1027 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1027 1776 1396 2163"> <p>V045240809000539001 COMMUNE DE SEMOY</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1396 1776"> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="1027 1352 1157 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="1027 1088 1157 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="1027 920 1157 1088"> <p>28h00</p> </td> <td data-bbox="1027 544 1157 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="1027 315 1157 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1157 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="1157 82 1396 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>12h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires (Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | <p>V045240809000524001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <table border="1"> <tr> <td data-bbox="655 1352 785 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="655 1088 785 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="655 920 785 1088"> <p>24h00</p> </td> <td data-bbox="655 544 785 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="655 315 785 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="655 82 785 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="785 82 1027 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1027 1776 1396 2163"> <p>V045240809000539001 COMMUNE DE SEMOY</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1396 1776"> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="1027 1352 1157 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="1027 1088 1157 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="1027 920 1157 1088"> <p>28h00</p> </td> <td data-bbox="1027 544 1157 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="1027 315 1157 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1157 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="1157 82 1396 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>24h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | <p>V045240809000539001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <table border="1"> <tr> <td data-bbox="1027 1352 1157 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="1027 1088 1157 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="1027 920 1157 1088"> <p>28h00</p> </td> <td data-bbox="1027 544 1157 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="1027 315 1157 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1157 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="1157 82 1396 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> </table> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>28h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | |
| <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>12h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires (Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>V045240809000524001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <table border="1"> <tr> <td data-bbox="655 1352 785 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="655 1088 785 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="655 920 785 1088"> <p>24h00</p> </td> <td data-bbox="655 544 785 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="655 315 785 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="655 82 785 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="785 82 1027 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1027 1776 1396 2163"> <p>V045240809000539001 COMMUNE DE SEMOY</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1396 1776"> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="1027 1352 1157 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="1027 1088 1157 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="1027 920 1157 1088"> <p>28h00</p> </td> <td data-bbox="1027 544 1157 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="1027 315 1157 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1157 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="1157 82 1396 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>24h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | <p>V045240809000539001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <table border="1"> <tr> <td data-bbox="1027 1352 1157 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="1027 1088 1157 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="1027 920 1157 1088"> <p>28h00</p> </td> <td data-bbox="1027 544 1157 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="1027 315 1157 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1157 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="1157 82 1396 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> </table> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>28h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>24h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>V045240809000539001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <table border="1"> <tr> <td data-bbox="1027 1352 1157 1776"> <p>Adjoint d'animation</p> </td> <td data-bbox="1027 1088 1157 1352"> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> </td> <td data-bbox="1027 920 1157 1088"> <p>28h00</p> </td> <td data-bbox="1027 544 1157 920"> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> </td> <td data-bbox="1027 315 1157 544"> <p>09/08/2024</p> </td> <td data-bbox="1027 82 1157 315"> <p>08/09/2024</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="6" data-bbox="1157 82 1396 1776"> <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> </td> </tr> </table> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>28h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>28h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> | <p>08/09/2024</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune .Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | |
|--|--|--|-------|--|------------|------------|
| V045240809000555001 COMMUNE DE SEMOY | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 |
| Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeil;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune . Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeil;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires. (Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre | | | | | | |
| V045240809000565001 COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | Adjoint d'animation principal de 2ème classe | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/10/2024 |
| Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance Jeunesse * Encadrer les enfants sur les accueils périscolaires, le centre de loisirs, le temps du midi. * Concevoir, élaborer des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la commune. * Travailler en équipe et impulser des idées. * Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités, les sorties. sans offre | | | | | | |
| V045240809000572001 COMMUNE DE SEMOY | Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 06h30 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 |
| Assistant d'enseignement artistique Professeur de musique sans offre | | | | | | |
| V045240809000586001 COMMUNE DE SEMOY | Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 16h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 |
| Assistant d'enseignement artistique professeur d'enseignement musical sans offre | | | | | | |
| V045240809000590001 COMMUNE DE SEMOY | Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 04h30 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | |
|---|--|---|-------|--|------------------------------|
| | Assistant d'enseignement artistique <i>professeur d'enseignement musical</i> sans offre | | | | |
| V045240809000593001 | Adjoint d'animation principal de 2ème classe | Poste créé suite à un changement de temps de travail | 05h23 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 08/10/2024 |
| COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance Jeunesse * Encadrer les enfants sur les accueils périscolaires, le centre de loisirs, le temps du midi. * Concevoir, élaborer des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la commune. * Travailler en équipe et puiser des idées. * Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités, les sorties. sans offre | | | | |
| V045240809000606001 | Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 01h30 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 08/09/2024 |
| COMMUNE DE SEMOY | Assistant d'enseignement artistique <i>professeur de musique</i> sans offre | | | | |
| V045240809000609001 | Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, Assistant d'enseignement artistique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 08h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 08/09/2024 |
| COMMUNE LE MALESHERBOIS | Professeur de piano h/f ECOLE DE MUSIQUE PROFESSEUR DE PIANO AU SEIN DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE LA VILLE avec offre 0045240809000609 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000609-professeur-piano-h-f/2 | | | | |
| V045240809000611001 | Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign. | Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 01/10/2024 |
| CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE | Second.e de cuisine (H/F) LYCEE LES CHARMILLES Le second de cuisine prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, la restauration collective et la politique de restauration du Conseil régional. Il/elle remplace le responsable d'équipe restauration en cas d'absence temporaire ou par délégation dans ses missions du quotidien. | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

| | | | | | | |
|---|--|--|-------|--|------------|------------|
| avec offre O045240809000611 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000611-second-e-cuisine/2 | | | | | | |
| V045240809000615001 | Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 03h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/09/2024 |
| COMMUNE DE SEMOY | | | | | | |
| V045240809000626001 | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 09h50 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/10/2024 |
| COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | | | | | | |
| V045240809000680001 | Adjoint d'animation principal de 2ème classe | Poste créé suite à un nouveau besoin | 23h10 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/10/2024 |
| COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | | | | | | |
| V045240809000708001 | Adjoint d'animation principal de 2ème classe | Poste créé suite à un nouveau besoin | 05h25 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/10/2024 |
| COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | | | | | | |
| V045240809000718001 | Adjoint d'animation principal de 2ème classe | Poste créé suite à un nouveau besoin | 15h27 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 09/08/2024 | 08/10/2024 |
| COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE | | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>LOIRE</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance Jeunesse * Encadrer les enfants sur les accueils périscolaires, le centre de loisirs, le temps du midi. * Concevoir, élaborer des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la commune. * Travailler en équipe et impulser des idées. * Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités, les sorties. sans offre</p> | <p>publique</p> | |
| <p>V045240809000761001</p> | <p>Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe</p> | <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> <p>35h00</p> <p>09/08/2024</p> <p>08/09/2024</p> |
| <p>COMMUNE D'ORLEANS</p> | <p>CHARGE DU STOCK APPROVISIONNEMENT ACHATS ET MOYENS GENERAUX Chargé du stock, approvisionnement, achats et moyens généraux sans offre</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> <p>08h02</p> <p>09/08/2024</p> <p>08/10/2024</p> |
| <p>V045240809000778001</p> <p>COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE</p> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> <p>35h00</p> <p>09/08/2024</p> <p>08/09/2024</p> |
| <p>V045240809000795001</p> <p>COMMUNE DE BEAUGENCY</p> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> <p>35h00</p> <p>09/08/2024</p> <p>08/09/2024</p> |
| <p>V045240809000829001</p> <p>COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE</p> | <p>Adjoint technique</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> <p>35h00</p> <p>09/08/2024</p> <p>08/10/2024</p> |
| <p>V045240809000867001</p> | <p>Attaché, Attaché principal,</p> | <p>Poste vacant suite à</p> | <p>ouvert aux contractuels</p> <p>35h00</p> <p>09/08/2024</p> <p>01/10/2024</p> |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | |
|--|--|---|--|-------------------|
| <p>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</p> | <p>Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe</p> | <p>une mobilité interne au sein de la collectivité</p> | <p>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | |
| <p>V045240809000899001</p> | <p>Chargé.e de mission Hébergement Tourisme (H/F) Direction du Tourisme <i>En tant que Chargé.e de mission à la Direction du Tourisme, vous accompagnerez les acteurs touristiques publics et privés, et analyserez les projets présentés dans le cadre de demandes de financement, particulièrement sur l'hébergement avec offre O045240809000867 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000867-charge-e-mission-hebergement-tourisme/2</i></p> | <p>17h10</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique</p> | <p>01/10/2024</p> |
| <p>COMMUNE D'INGRE</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Jeunesse <i>La Ville d'INGRE (Loiret), 9 993 habitants, située dans la Métropole d'Orléans, recrute pour son service Jeunesse 4 ANIMATEURS (H/F), A TEMPS NON COMPLET 49% (17 heures 10 minutes/semaine). Au sein du service jeunesse, sous l'autorité du responsable de service, vous assurez l'animation et l'encadrement d'enfants âgés de 3 à 12 ans. avec offre O045240809000899 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809000899-animateur-enfance-jeunesse/2</i></p> | <p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> |
| <p>V045240809000966001</p> | <p>Adjoint technique</p> | <p>27h49</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/09/2024</p> |
| <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS</p> | <p>Agent d'entretien polyvalent Gestion de sites SEGUGINES Léa 01/09/2024 sans offre</p> | <p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> |
| <p>V045240809000987001</p> | <p>Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/09/2024</p> |
| <p>COMMUNE D'ORLEANS</p> | <p>adjointe au responsable d'établissement <i>adjointe au responsable d'établissement</i> sans offre</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> |
| <p>V045240809000987002</p> | <p>Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>08/09/2024</p> |
| <p>COMMUNE D'ORLEANS</p> | <p>adjointe au responsable d'établissement <i>adjointe au responsable d'établissement</i> sans offre</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>09/08/2024</p> |
| <p>V045240809001005001</p> | <p>Emploi contractuel de cat. C</p> | <p>20h00</p> | <p>ouvert aux contractuels</p> | <p>09/09/2024</p> |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le 24/08/2024
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | |
|--|--|---|--|---|
| <p>COMMUNE DE DORDIVES</p> | | <p>une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique</p> | |
| <p>Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) <i>* Entretien des locaux du groupe scolaire ainsi que les bâtiments, surveillance temps du midi * Appliquer et contrôler les règles de sécurité * Répondre aux différents besoins de nécessités de service, par exemple palier au remplacement * Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites, * Identifier les différents matériaux, manipuler et porter le matériel et les machines * Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation et effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter, * Aspirer, balayer, laver, dépolir les locaux et les surfaces et détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler à sa supérieure hiérarchique * Vérifier la quantité et la qualité des produits et signaler à la hiérarchie les besoins en stocks de matériel * Entretien du groupe scolaire, fermer et mettre l'école ou les bâtiments communaux en sécurité * Respecter la discrétion requise lors d'interventions dans les locaux occupés, * Appliquer les consignes de travail spécifique à chaque secteur d'activités * Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des équipements * Veiller à la bonne utilisation et au nettoyage du matériel, au rangement et au respect des locaux * Séparer les produits toxiques des autres produits, ranger méthodiquement les produits après utilisation, * Participer de manière active aux réunions d'équipe, être force de propositions et développer des relations entre les acteurs * Travailler durant les vacances - remplacement d'agent - contribution au travail d'équipe</i> avec offre O045240809001005 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809001005-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural/2</p> | <p>Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique</p> | <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> |
| <p>V045240809001090001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</p> | <p>Agent d'entretien polyvalent h/f DEJ - Collège Montesquieu - ORLEANS LA SOURCE - 7251 <i>Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement et/ou du secrétaire général. Il a en charge d'assurer la sécurité alimentaire, le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement et la continuité de service.</i> avec offre O045240809001090 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240809001090-agent-entretien-polyvalent-h-f/2</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>19h00</p> | <p>09/08/2024</p> <p>01/10/2024</p> |
| <p>V045240812000134001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>Adjoint d'animation</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>12/08/2024</p> | <p>11/10/2024</p> |



| | | | | | |
|--|--|---|--------------|--|----------------------------------|
| <p>en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeil;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune . Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeil;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires (Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes)</p> | | | | | |
| <p>V045240812000223001 COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</p> | <p>Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</p> | <p>Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>12/08/2024 16/09/2024</p> |
| <p>Travailleur social (h/f) <i>Rattaché à la Direction Générale Adjointe Citoyenneté Solidarités, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement vers les populations concernées. Vous contribuerez, dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique, à créer les conditions pour que les personnes et les groupes aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie. Dans ce cadre, vous serez chargé(e) d'accueillir, d'écouter, d'orienter et d'assurer le suivi social des administrés fleuryssois.</i></p> | <p>avec offre O045240812000223 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240812000223-travailleur-social/2</p> | | | | |
| <p>V045240812000271001 COMMUNE D'ORLEANS</p> | <p>Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>12/08/2024 05/11/2024</p> |
| <p>Agent de surveillance des entrées et sorties des écoles <i>Agent de surveillance des entrées et sorties des écoles</i></p> | <p>sans offre</p> | | | | |
| <p>V045240812000304001 MÉTROPOLE D'ORLÉANS</p> | <p>Prof. d'enseign. artist. cl. normale, Prof. d'enseign. artist. hors classe</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>16h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>12/08/2024 11/09/2024</p> |
| <p>V045240812000343001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY DU BETZ ET DE L'OUANNE</p> | <p>Auxiliaire de puériculture de classe normale</p> | <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> | <p>35h00</p> | <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> | <p>12/08/2024 28/09/2024</p> |
| <p>Auxiliaire de puériculture <i>Auxiliaire de puériculture</i></p> | <p>sans offre</p> | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | |
|---|--|--|-------|---|------------|------------|
| V045240812000429001 COMMUNE DE GIEN | Prof. d'enseign. artist. cl. normale Professeur d'Enseignement Artistique Ecole de Musique et Théâtre <i>professeur de théâtre sans offre</i> | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 14h16 | à pourvoir par voie statutaire | 12/08/2024 | 11/09/2024 |
| V045240812000511001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET | Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique | Poste vacant suite à une disponibilité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 12/08/2024 | 13/09/2024 |
| V045240812000623001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET | Cuisinier mobile h/f DEJ - L'ensemble des collèges du Loiret - 10920 <i>Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du service vie quotidienne des agents de la direction de l'éducation et de la jeunesse et sous l'autorité fonctionnelle du secrétaire général du collège de l'affectation ponctuelle, le cuisinier mobile assure l'ensemble des missions confiées au poste en restauration scolaire sur lequel il est mobilisé. Dans un contexte où nombre de facteurs réinterrogent les équilibres organisationnels permettant de garantir une continuité du service de restauration scolaire, l'objectif du cuisinier mobile est de mobiliser ses compétences métiers pour pallier à une absence d'un personnel de cuisine. Ainsi, en fonction des priorités préalablement définies, il a vocation à apporter son appui, en tant que chef ou second de cuisine, dans les restaurants scolaires du Département du Loiret. Ce professionnel, de par sa maîtrise de la réglementation sanitaire en restauration scolaire veille avec rigueur à la sécurité alimentaire. Il s'attache également, de par sa technicité et curiosité professionnelle, à maintenir un niveau de qualité des menus dans le respect des préconisations nutritionnelles. Il met par ailleurs ses compétences managériales pour piloter le service de restauration ou apporter son appui au chef de cuisine. Le cuisinier mobile fait preuve d'agilité et adapte son positionnement à chaque affectation. Ses missions sont de fait directement corrélées à la fonction d'affectation ponctuelle et sont analogues celles des agent avec offre O045240812000511 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240812000511-cuisinier-mobile-h-f/2</i> | Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 12/08/2024 | 01/11/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | |
|--|--|--|-------|--|------------|------------|
| | <p>(Direction des Bâtiments, Canaux et de l'Environnement (DBCE) et Direction du Patrimoine et des Ressources Partagées au Pavillon Aménagement à Orléans Nord, Direction des Infrastructures (DI) à l'immeuble Chateaubriand à Orléans La Source). Nous recherchons actuellement un comptable pour renforcer l'équipe basée à Orléans Nord, Avenue Jean Zay. Le Comptable est chargé d'assurer, en lien avec les services opérationnels, l'exécution comptable des Dépenses et des Recettes pour des prestations de Travaux, Fournitures et Services, sur et hors marchés publics. Le comptable est susceptible d'intervenir sur les périmètres de toutes les directions du pôle. Missions ° Saisie et traitement des factures dans les logiciels comptables de la collectivité (engagements, liquidations, pré-mandatements, certificats de paiement, Décomptes Généraux et Définitifs, etc) ° Suivi rigoureux de la certification du service fait en lien avec les services opérationnels (contrôle des pièces justificatives) ° Gestion des marchés publics: enregistrement, révisions de prix, avances, acomptes, délais d'exécution, etc... ° Emission et traitement des titres de recettes (redevances, assurances, taxes, loyers...) ° Gestion des échanges avec la Paierie départementale (rejets / suspensions / annulations, compléments de pièces, compléments d'informations, etc...) ° Classement et pré-archivage des documents comptables ° Saisie et mise à jour des tableaux de suivi du service avec offre O045240812000623 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240812000623-assistant-comptable-h-f/2</p> | | | | | |
| | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 32h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 12/08/2024 | 11/09/2024 |
| <p>V045240812000665001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune . Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | |
| | Adjoint d'animation | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 32h33 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 12/08/2024 | 11/09/2024 |
| <p>V045240812000687001 COMMUNE DE SEMOY</p> | <p>Animateur enfance - jeunesse (h/f) Le service animation enfance jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en faveur des 3/15 ans (alternative aux besoins de garde) A travers la mise en &oeilig;uvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune . Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune en lui permettant de trouver sa place dans la société. L'animateur enfance accueille un groupe d'enfants, il conçoit, propose et met en &oeilig;uvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure durant les temps périscolaires ou extra scolaires.(Mercredi, vacances scolaires, Accueil périscolaire, temps méridien, ateliers découvertes) sans offre</p> | | | | | |
| <p>V045240812000878001 COMMUNE DE SEMOY</p> | Agent social | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi | 28h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 12/08/2024 | 11/09/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024
Reçu en préfecture le 20/08/2024
Publié le
ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | permanent | public | | | | |
|---|---|---|-------|--|------------|------------|
| | Auxiliaire petite enfance <i>Les missions : - Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène - Assurer l'accueil des enfants et des familles - Prendre soin de l'enfant en individuel et en groupe - Veiller à la santé des enfants, leur sécurité et leur bien-être - Participer au travail d'équipe - Contribuer à une bonne organisation sans offre</i> | | | | | |
| V045240813000302001 | Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 13/08/2024 | 13/09/2024 |
| COMMUNE D'AMILLY | Animateur enfance - jeunesse (h/f) EDUCATION <i>Animateur périscolaire et extrascolaire sans offre</i> | | | | | |
| V045240813000770001 | Adjoint technique | Poste créé suite à un nouveau besoin | 33h00 | à pourvoir par voie statutaire | 13/08/2024 | 12/10/2024 |
| COMMUNE DE MONTARGIS | Agent d'entretien polyvalent Entretien <i>Agent d'entretien polyvalent sans offre</i> | | | | | |
| V045240814000050001 | Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 | 01/10/2024 |
| CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE | Acheteur.euse projet Direction des Achats et Services Juridiques <i>Acheteur.euse projet sans offre</i> | | | | | |
| V045240814000068001 | Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal | Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...) | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 | 01/10/2024 |
| CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE | Acheteur.euse projet Direction des Achats et Services Juridiques <i>Acheteur.euse projet sans offre</i> | | | | | |
| V045240814000200001 | Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 | 01/10/2024 |
| CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE | Agent.e de gestion financière budgétaire et comptable (H/F) Direction Générale Mobilités et Territoires Durables <i>Assurer le volet administratif et financier des dossiers de subventions pour la Direction de l'Environnement et Transition Energétique</i> | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



(DETE), des dossiers de commande publique de la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la DETE. sans offre

| | | | | | | |
|--|--|--|-------|---|------------|------------|
| V045240814000498001 COMMUNE D'OLIVET | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 | 01/10/2024 |
| V045240814000498001 COMMUNE D'OLIVET | Agent polyvalent Centre Technique Municipal Le Centre Technique Municipal (CTM) d'Olivet est composé de 3 cellules : La cellule Manifestation (fêtes/cérémonies, mécanique) La cellule Bâtiment La cellule CVC (chauffage, ventilation, climatisation) Au sein du CTM, l'agent polyvalent contribue à l'accompagnement des projets et des opérations de la collectivité. Il apporte des solutions pour permettre la mise en œuvre des engagements des élus auprès de la population. Il accompagne le contremaître et le responsable du CTM pour prendre des décisions et orientations sur le patrimoine de la ville. avec offre 0045240814000498 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240814000498-agent-polyvalent/2 | Rédacteur, Attaché, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 | 07/10/2024 |
| V045240814000710001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY | Responsable Maison France Service Placé sous l'autorité du Président, de la Vice-Présidente en charge des affaires sociales, de la DGS, et du Directeur de l'action sociale, vous aurez en charge la gestion et l'encadrement de la Maison France Service, basée à Sully-sur-Loire. Missions principales : - Aide à l'insertion professionnelle des habitants de la Communauté de communes - Information et accompagnement dans les démarches administratives - Développement du partenariat et des initiatives - Assurer le dialogue avec les partenaires et établir le planning des permanences sociales Savoir-faire : - Organisation et animation du travail de l'équipe et de la concertation - Capacité à travailler en équipe et en transversalité - Discrétion - Rigueur et disponibilité Profil souhaité : - Formation minimum BAC +2 en sociale et économique - Expérience d'accueil du public souhaitée Conditions d'exercice : Travail au bureau avec déplacements occasionnels Horaires réguliers (35 h ou 39 h) Grande disponibilité Poste ouvert aux fonctionnaires ou, à défaut, aux contractuels Rémunération statutaire en fonction du grade + régime indemnitaire Adhésion au Centre National d'Action Sociale (avantages divers pour la famille, chèques vacances...) Participation à la protection sociale complémentaire Prévoyance et à la Mutuelle Santé labellisée Prêt de véhicule pour les déplacements (formations, réunions) avec offre 0045240814000710 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240814000710-responsable-maison-france-service/2 | Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...) | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 | 25/09/2024 |
| V045240814000726001 SMIRTOM DE LA REGION DE MONTARGIS | Agent de collecte des ordures ménagères et tri sélectif Collecte Tâches réalisées : Avant le départ : - Contrôler l'état de fonctionnement général du véhicule, et des systèmes de sécurité Pendant le service : - Ramasser les déchets, en utilisant les appareils de lavage mis à disposition - Transmettre au chauffeur les données relatives à la collecte Après le service : - Nettoyer l'équipement de collecte : nettoyer l'intérieur de la cabine, nettoyer la benne de façon complète (cabine, ar | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 | 25/09/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | |
|-----------------------------|---|---|-------|--|------------------------------|
| | <p>de benne, trémie, pelle) - Nettoyer la piste de lavage - Nettoyer autour du compacteur après chaque vidage : autour de la trémie, de la fosse (pour la collecte sélective) Missions ponctuelles : Participer à la réalisation d'autres tâches en relation avec la bonne marche du service avec offre O045240814000726 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240814000726-agent-collecte-ordures-menageres-tri-selectif/2</p> | | | | |
| V045240814000796001 | Adjoint technique principal de 2ème classe | Poste créé suite à un nouveau besoin | 07h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 13/09/2024 |
| COMMUNE DE MONTARGIS | <p>Surveillant de cantine h/f ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre O045240814000796 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240814000796-surveillant-cantine/2</p> | | | | |
| V045240814000874001 | Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 14/08/2024 14/09/2024 |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | <p>Technicien support informatique Technicien support informatique H/F avec offre O045240814000874 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240814000874-technicien-support-informatique/2</p> | | | | |
| V045240816000205001 | Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 16/08/2024 01/10/2024 |
| COMMUNE D'OLIVET | <p>Chargé d'exécution budgétaire et comptable, référent marché public FINANCES Vos missions?: Sous l'autorité du responsable du service des finances, vous êtes chargé(e) de l'exécution budgétaire et comptable de la collectivité, et plus spécifiquement de l'exécution des différents marchés publics. Vous serez également sollicité pour travailler avec le reste de l'équipe. Activités et tâches : Assurer l'exécution financière des marchés publics?: Suivre les bons de commande, les engagements, le rapprochement des factures après service fait, les certificats de paiement, liquider et mandater dans le respect des délais Suivre les avances, les retenues de garantie et les garanties des marchés Suivre les situations des titulaires et des sous-traitants : rapprochement et liquidation Suivre les reconductions de marchés Contrôler les factures et les pièces justificatives, rédiger les certificats de paiement Vérifier les flux PES et envoyer les fichiers vers le Trésor Public Contrôler les actes de sous-traitances arrivés en cours marché Être l'interlocuteur de la DGFIP concernant les questions relatives à l'exécution des marchés publics. Assurer la gestion administrative des marchés publics?: Rédiger les lettres de reconduction et les certificats de paiement Rédiger les courriers nécessaires Réaliser des tableaux de bord nécessaires au suivi financier des marchés publics Activités polyvalentes (mandatement) avec les autres agents du service afin d'assurer la continuité du service et validation des bons de commandes Assurer les missions de régisseur d'avances avec offre O045240816000205 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240816000205-charge-execution-budgetaire/2</p> | | | | |
| V045240816000225001 | Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe | Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 16/08/2024 01/11/2024 |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | <p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45</p> | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | |
|---|---|--|-------|--|------------------------------|
| | Référent financier H/F <i>Référent financier H/F</i> avec offre 0045240816000225 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240816000225-referent-financier/2 | | | | |
| V045240819000008001 COMMUNE DE PITHIVIERS | Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 01/10/2024 |
| | Gestionnaire en Ressources Humaines Ressources Humaines <i>Placé sous l'autorité de la Directrice des Ressources humaines mutualisées au sein d'une équipe dynamique, vous gérez de manière autonome et avec beaucoup de rigueur, un portefeuille d'environ 80 agents.</i> avec offre 0045240819000008 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240819000008-gestionnaire-ressources-humaines/2 | | | | |
| V045240819000084001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET | Adjoint technique des établissements d'enseignement | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 08/01/2025 |
| V045240819000096001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET | Adjoint adm. principal de 2ème classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 18/09/2024 |
| V045240819000135001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET | Adjoint adm. principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une disponibilité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 01/10/2024 |
| V045240819000238001 COMMUNAUTE DE | Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction | 19/08/2024 01/10/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| COMMUNES DU PITHIVERAIS | classe | collectivité | publique |
|----------------------------|---|--|--|
| | Secrétaire administratif(ve) Direction Générale des Services Techniques <i>Gestion Administrative et Financière : - Rédaction et traitement des documents administratifs (courriers, bordereaux, etc.). - Aide à la préparation du budget, gestion des commandes (établissement des engagements, rapprochement des factures). - Gestion des stocks de fournitures administratives. - Suivi de l'entretien du parc automobile. - Classement et archivage des documents, mise à jour des différents données. Soutien et Coordination : - Aide aux agents du Pôle pour assurer la fluidité des opérations. - Coordination entre les différents services et partenaires externes. - Suivi des réservations de salles, véhicules et matériels. - Utilisation des logiciels métiers pour les demandes de travaux (ATAL, e-ATAL). - Soutien opérationnel sur les dossiers en l'absence de l'assistante de la Directrice Générale des Services Techniques.</i> avec offre O045240819000238 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240819000238-secretaire-administratif-ve/2 | | |
| V045240819000246001 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE AGENT DE VOIRIE sans offre | 35h00 | 19/08/2024 |
| V045240819000246002 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE AGENT DE VOIRIE sans offre | 35h00 | 01/10/2024 |
| V045240819000246003 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE AGENT DE VOIRIE sans offre | 35h00 | 19/08/2024 |
| V045240819000246004 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE AGENT DE VOIRIE sans offre | 35h00 | 01/10/2024 |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | | |
|----------------------------|--|--|-------|--|------------|------------|
| V045240819000246005 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 | 01/10/2024 |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE <i>AGENT DE VOIRIE</i> sans offre | | | | | |
| V045240819000246006 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 | 01/10/2024 |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE <i>AGENT DE VOIRIE</i> sans offre | | | | | |
| V045240819000246007 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 | 01/10/2024 |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE <i>AGENT DE VOIRIE</i> sans offre | | | | | |
| V045240819000246008 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 | 01/10/2024 |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE <i>AGENT DE VOIRIE</i> sans offre | | | | | |
| V045240819000246009 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 | 01/10/2024 |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE <i>AGENT DE VOIRIE</i> sans offre | | | | | |
| V045240819000246010 | Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 | 01/10/2024 |
| MÉTROPOLE D'ORLÉANS | AGENT DE VOIRIE <i>AGENT DE VOIRIE</i> sans offre | | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR



| | | | | | |
|---------------------|--|--|-----------|--|--------------------------|
| | principal de 1ère classe | permanent | publicque | | |
| | AGENT DE VOIRIE AGENT DE VOIRIE sans offre | | | | |
| V045240819000248001 | Adjoint technique | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 18/09/2024 |
| | Animateur enfance - jeunesse (h/f) Animateur <i>Surveillance des élèves durant le temps périscolaire, animation les mercredis et vacances scolaires à l'ALSH * Accompagnement des enfants pendant le repas et d'entretien des locaux de la cantine. * Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles.</i> avec offre O045240819000248 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240819000248-animateur-enfance-jeunesse/2 | | | | |
| | Animateur principal de 2ème classe | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 19/08/2024 01/10/2024 |
| V045240819000674001 | Coordinateur animation ENFANCE COORDINATEUR EN PERISCOLAIRE ET EN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT <i>En cohérence avec le projet éducatif de la Ville de Montargis et sous l'autorité de la responsable du service Enfance-Affaires Scolaires, le coordinateur a pour missions d'accompagner les équipes, de superviser les projets pédagogiques et de piloter toutes les activités proposées aux enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaire et extrascolaire. Il encadre techniquement les équipes de direction des accueils périscolaires et des accueils de loisirs. Il peut prendre en charge les groupes d'enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires.</i> sans offre | | | | |

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le



ID : 045-284500261-20240819-ARR2024_262-AR